

**Commission des Compétitions
SENIORS**

PV n° 05 du 06/10/2016

Animateur : GUIGUEN Jean Charles

Présents : SARDAIN Jean Marie – BOURABIER Patrick

EVENEMENT :

P.V. n° 4 de la réunion du 29/09/2016 adopté sans modification.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS

FORFAITS

3^{ème} Division (Amende 40 euros)

Poule A – FC TARDOIRE (3) du 01/10/2016 (**1^{er} Forfait**)

4^{ème} Division (Amende 40 euros)

Poule A – US CHASSENEUIL (3) du 01/10/2016 (**3^{ème} Forfait**)

Poule F – CS ST MICHEL (2) du 02/10/2016 (**1^{er} Forfait**)

5^{ème} Division (Amende 30 euros)

Poule B – FC TARDOIRE (4) du 01/10/2016 (**2^{ème} Forfait**)

Poule B – FC TARDOIRE (4) Mail du 06/10/2016 (**3^{ème} Forfait**)

FORFAIT GENERAL

4^{ème} Division – (Amende complémentaire de 60 euros)

Poule A – US CHASSENEUIL (3) du 01/10/2016

Poule B – FC TARDOIRE (4) du 06/10/2016

La commission valide les amendes pour les modifications d'horaires et dates, les feuilles de matchs en retard SENIORS ainsi que les demandes tardives de modifications pour la **Journée 3** des 01/10/2016 et 02/10/2016.

Courriers/courriels

- FC TARDOIRE, du 05/10/2016, pris note,
- FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, des 30/09 et 06/10/2016, pris note,
- CS ST MICHEL, Monsieur Bruno MOREAU du 01/10/2016, pris note,
- US CHASSENEUIL, Madame Véronique GRANET du 29/09/2016, pris note.

Prochaine réunion : Jeudi 13 Octobre 2016 à 16h30

L'animateur de la commission, Jean-Charles GUIGUEN

Le secrétaire, Jean-Marie SARDAIN